



Gestionnaire
du Réseau de Transport d'Electricité

Vague de froid et lutte contre le changement climatique

L'Association des Maires de France et RTE engagent les maires à redoubler d'efforts pour maîtriser la consommation d'électricité aux heures de pointe

Dans le cadre de leur partenariat, l'AMF et RTE invitent les maires à prendre les dispositions nécessaires dans leurs communes entre 17h et 20h, et à relayer l'information. Ces efforts contribueront également à la lutte contre le changement climatique.

La vague de froid observée cette semaine génère des niveaux de consommation d'électricité exceptionnellement élevés, en particulier à la pointe du soir à 19h00. Le niveau historique de 92 400 MW du 7 janvier 2009 pourrait être approché en fin de semaine selon les températures effectivement atteintes.

Le système électrique français reste dans une situation tendue, plus particulièrement dans l'Ouest de la France et en région PACA. Ces deux régions sont plus fragilisées, en raison d'une faible production locale d'électricité et de réseaux dont la charge atteint leur capacité maximale.

La modération de la consommation d'électricité des communes et de leurs administrés aux heures de pointe est donc particulièrement essentielle. Par des gestes simples, chacun peut y contribuer.

L'AMF et RTE soulignent que ces actions contribuent également à la lutte contre le changement climatique. Les centrales de production répondant aux besoins de pointe sont en effet plus émettrices de CO2 (fioul et charbon).

« En cette période de froid qui se prolonge, j'invite les maires à prendre les dispositions nécessaires pour maîtriser la consommation municipale d'électricité entre 17 heures et 20 heures, notamment dans les équipements publics, les bureaux, pour les mises en lumière, l'éclairage public...L'implication de chacun est une contribution utile pour tous, tant sur le plan environnemental que pour la sécurité d'alimentation électrique du pays. » indique Jacques Pélissard, Président de l'Association des Maires de France (AMF).

Dominique Maillard, Président du directoire de Réseau de Transport d'Electricité (RTE), précise que *« dans l'esprit du partenariat que l'AMF et RTE ont conclu fin 2008, le soutien des communes à l'effort des citoyens prend tout son sens alors que le froid*

Contacts presse AMF :

Marie-Hélène Galin : +33 (0)1 44 18 13 59

Contacts presse RTE :

Thierry Lartigau : +33(0)1 41 02 16 78 ou +33 (0)6 23 67 83 93

Alexia Rièrè : +33 (0)1 41 02 15 69 ou +33 (0)6 60 54 22 17

Pour en savoir plus :

<http://www.amf.asso.fr>

<http://www.rte-france.com/>

persiste en cette fin de semaine, et que les dernières prévisions de consommation à la pointe sont de 90 500 MW mercredi soir, et de 92 000 MW pour jeudi soir à 19h00. ».

L'Association des Maires de France regroupe près de 36 000 maires et présidents de communautés, en exercice, dans les communes des départements et territoires français, de métropole et d'outre-mer, sans aucune discrimination liée à la taille de la commune/communauté ou au parti politique auquel appartient le maire ou le président. Sa représentativité en fait un interlocuteur incontournable des pouvoirs publics.

RTE, est le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français. Entreprise de service public, il a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport.